



*République de Côte d'Ivoire*  
*Union- Discipline- Travail*

---

*Cabinet du Premier Ministre,*  
*Chef du Gouvernement*

---

**ALLOCUTION DE  
SEM AMADOU GON COULIBALY,  
PREMIER MINISTRE, CHEF DU  
GOUVERNEMENT**

---

**CEREMONIE D'INSTALLATION DES  
MEMBRES DU COMITE NATIONAL POUR  
LA MODERNISATION DE  
L'ADMINISTRATION PUBLIQUE (CNMA)**

*Abidjan, le jeudi 16 février 2017*

- ***Mesdames et Messieurs les Présidents des Institutions de la République ;***
- ***Monsieur le Ministre de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration ;***
- ***Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement ;***
- ***Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et membres du corps diplomatique ;***
- ***Monsieur le Secrétaire National au Renforcement des Capacités ;***
- ***Messieurs les Directeurs Généraux de l'ANSUT, du BNETD, du CEPICI, du CICG et de la SNDI,***

- ***Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux, Directeurs d'Administration centrale ;***
- ***Honorables invités ;***
- ***Chers amis des médias ;***
- ***Mesdames et Messieurs,***

Je suis particulièrement heureux de prendre part à cette importante cérémonie marquant l'installation officielle du **Comité National de Modernisation de l'Administration**.

Je voudrais adresser mes sincères remerciements à l'ensemble des participants, dont la présence rehausse l'éclat de cette cérémonie.

Je voudrais remercier et féliciter tout particulièrement Monsieur le Ministre de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration, qui traduit ainsi en acte un des chantiers majeurs du Président de la République, **SEM Alassane OUATTARA**, en faveur d'une administration moderne et efficace au service de l'émergence de la Côte d'Ivoire.

- **Excellences, Mesdames et Messieurs,**

En dépit des efforts déjà consentis par le Gouvernement pour la modernisation de notre Administration, les résultats enregistrés au terme des réformes engagées, ne sont pas toujours perceptibles par nos concitoyens qui continuent, à tort ou à raison, de formuler de nombreux griefs à l'encontre de notre Administration.

C'est donc pour donner des réponses adéquates aux problématiques ainsi posées que dès son accession au pouvoir en **mai 2011**, le Président de la République, **SEM Alassane OUATTARA** a entrepris une série de réformes audacieuses dans tous les domaines de la vie socio-économique, avec pour boussole, les Plans Nationaux de Développement (PND 2012-2015 et PND 2016-2020).

En **janvier 2016**, l'engagement du Gouvernement en faveur de la modernisation de l'Administration Publique a été davantage affirmé avec le changement de la dénomination du département ministériel en charge de la Réforme Administrative qui est devenu le Ministère en charge de la Modernisation de l'Administration. Par cet engagement fort, le Chef de l'Etat nous instruit de promouvoir une administration davantage axée sur **la célérité, la performance et l'efficacité** au service des populations.

Afin d'accompagner durablement cette dynamique nouvelle, la Commission Nationale de la Modernisation de l'Administration (CNMA) a été créée par décret **du 27 juillet 2016** portant organisation du Ministère de la Fonction Publique et

de la Modernisation de l'Administration. Conformément à l'article 4 dudit décret, la CNMA est chargée :

- de fédérer les actions de modernisation engagées au sein des départements ministériels ;
- de mettre en commun les meilleurs pratiques de modernisation dans l'Administration ;
- de proposer au Gouvernement, les grandes orientations en matière de Modernisation de l'Administration ;
- de donner son avis sur le modèle de modernisation de l'Administration au plan national.

Afin de parachever l'architecture institutionnelle de la modernisation de l'Administration, mon prédécesseur, Son Excellence Monsieur Daniel Kablan DUNCAN, Vice-président de la République, à qui je tiens à rendre hommage, a pris un arrêté, le **16 novembre 2016**, portant création de cette Commission dont le Premier Ministre assure, par ailleurs, la présidence.

- **Excellences Mesdames et Messieurs,**
- **Honorables invités,**

J'ai décidé de présider personnellement cette cérémonie, pour traduire toute l'importance que le Gouvernement accorde aux travaux de la Commission Nationale de Modernisation de l'Administration.

La transversalité de cette question exige en effet, une large concertation de tous les acteurs et une meilleure coordination des actions, afin d'impulser la dynamique nécessaire à l'atteinte des objectifs assignés.

Dans cette perspective, le gouvernement entend s'inspirer fortement des recommandations du Forum sur les réformes institutionnelles et la modernisation de l'Etat, tenu à Abidjan les **20, 21 et 22 octobre 2016**. Il s'agit notamment :

- de **l'opérationnalisation effective des cadres et instruments de coordination existants**, afin de réduire les arbitrages soumis au Premier Ministre ou au Président de la République ;
- du **renforcement de l'efficacité gouvernementale** en généralisant, dans l'administration, **la gestion axée sur les résultats**.

Oui, l'Administration publique doit avoir une obligation de résultats qui passe nécessairement par la qualité de ses prestations vis-à-vis de ses usagers ; cette qualité devant se traduire notamment par **la célérité et l'équité** dans le traitement des dossiers, **la clarté et la simplification** des procédures qui doivent être également mieux connues de nos compatriotes.

Pour faire face à ces défis majeurs, il me semble important d'approfondir les chantiers déjà en cours notamment :

- la dématérialisation des procédures pour l'amélioration de l'accessibilité et de l'efficacité des services publics, à travers la promotion de l'**e-administration** ;
- le renforcement des capacités et des compétences des acteurs de l'Administration publique à travers une **fonction publique de qualité**;
- la lutte contre la corruption, et la promotion de la transparence dans la gestion des affaires publiques.

**Mesdames et Messieurs les membres de la Commission Nationale de la Modernisation de l'Administration,**

Face à ces défis importants, je vous engage à faire preuve de dynamisme dans l'animation de cet important outil, qui ne doit pas être perçu comme une structure administrative surabondante, mais plutôt comme le creuset du partage d'expériences et une force de propositions novatrices, en matière de politique de modernisation de notre Administration. Je vous invite également à innover sans cesse et à être efficaces, en capitalisant les acquis de notre pays en matière de modernisation de l'Administration, afin d'éviter de recommencer ce qui a été déjà fait.

Enfin, je vous invite à vous ouvrir davantage aux bonnes pratiques qui ailleurs ont fait la preuve de leur efficacité ; tout en restant à l'écoute permanente des usagers des services publics.

C'est à ces conditions, me semble-t-il, que nous parviendrons ensemble à construire une Administration publique moderne et efficace, capable de porter la grande ambition du Président

de la République de « **faire de la Côte d'Ivoire, un pays émergent à l'horizon 2020** ».

C'est sur ces mots que je déclare solennellement installée, la Commission Nationale de Modernisation de l'Administration.

**Je vous remercie de votre aimable attention.**